

OFFICE DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS FORESTIERS DU NORD

7407391

La Voix des Affaires

Depuis le dernier article du mois d'août, il n'y a pas eu beaucoup de bonnes nouvelles sur le plan de la vente et des prix du bois.

Les cours de moulins sont encore pleines de bois de la Couronne, et le bois du secteur privé est encore limité par des quotas. C'est très difficile pour nos propriétaires de lots boisés privés de faire bûcher du bois lorsqu'ils ne savent même pas quand leur bois va rentrer au moulin, surtout quand ils veulent avoir du bois pas plus vieux que trois mois. En plus, les prix du bois de colombage (stud) ont baissé de 10 \$ la corde depuis le 18 octobre. Lorsque les prix étaient à des niveaux records, nous avons eu des miettes, et maintenant que les prix sont à la baisse, mais beaucoup plus hauts qu'il y a deux ans, ils réduisent les prix de 10 \$ la corde.

Il va falloir que le gouvernement du Nouveau-Brunswick et la Commission des produits forestiers du Nouveau-Brunswick s'ingèrent dans ce dossier. Les propriétaires n'ont aucun pouvoir de négociation, et on s'en aperçoit comme Office lorsqu'on rencontre les représentants des moulins. Ils ont déjà déterminé les prix et la quantité de bois qu'ils vont nous allouer sans aucune considération pour les prix d'exploitation toujours à la hausse : c'est de la dictature totale.

Sur une bonne note, la sylviculture va très bien, et nous sommes rendus à 93 % de notre budget dépensé. Nous avons planté 270 ha (667 acres) de terrain, et nous allons faire environ 400 ha (1 000 acres) de sylviculture. Si vous désirez des travaux d'aménagement pour la prochaine saison, contactez-nous par téléphone au numéro sans frais 1 877 548-8958 ou par courriel (nsfpmb@nsfpmb.org).

Vous pouvez aussi visiter le site Web de l'Office de commercialisation des produits forestiers du Nord (www.forestryndicate.com/fr).



Bonne saison!